

-	-	-	
-	23/10/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

SICA
HR 15

Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage:

M. LEBRAT Jérémie

Diéges

48140 PAULHAC EN MARGERIDE

Localisation
du projet :

Diéges

48140 PAULHAC EN MARGERIDE

Description du projet de construction

1- Construction d'une stabulation libre semi-paillée pour le logement de vaches allaitantes

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-11

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000°	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200°
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000°	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500°	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500°		



SICA Habitat Rural - Cantal

Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Saint-Flour, le 23/10/2023

Dessiné par:

Marion ARMANDET

N° Client:
482306

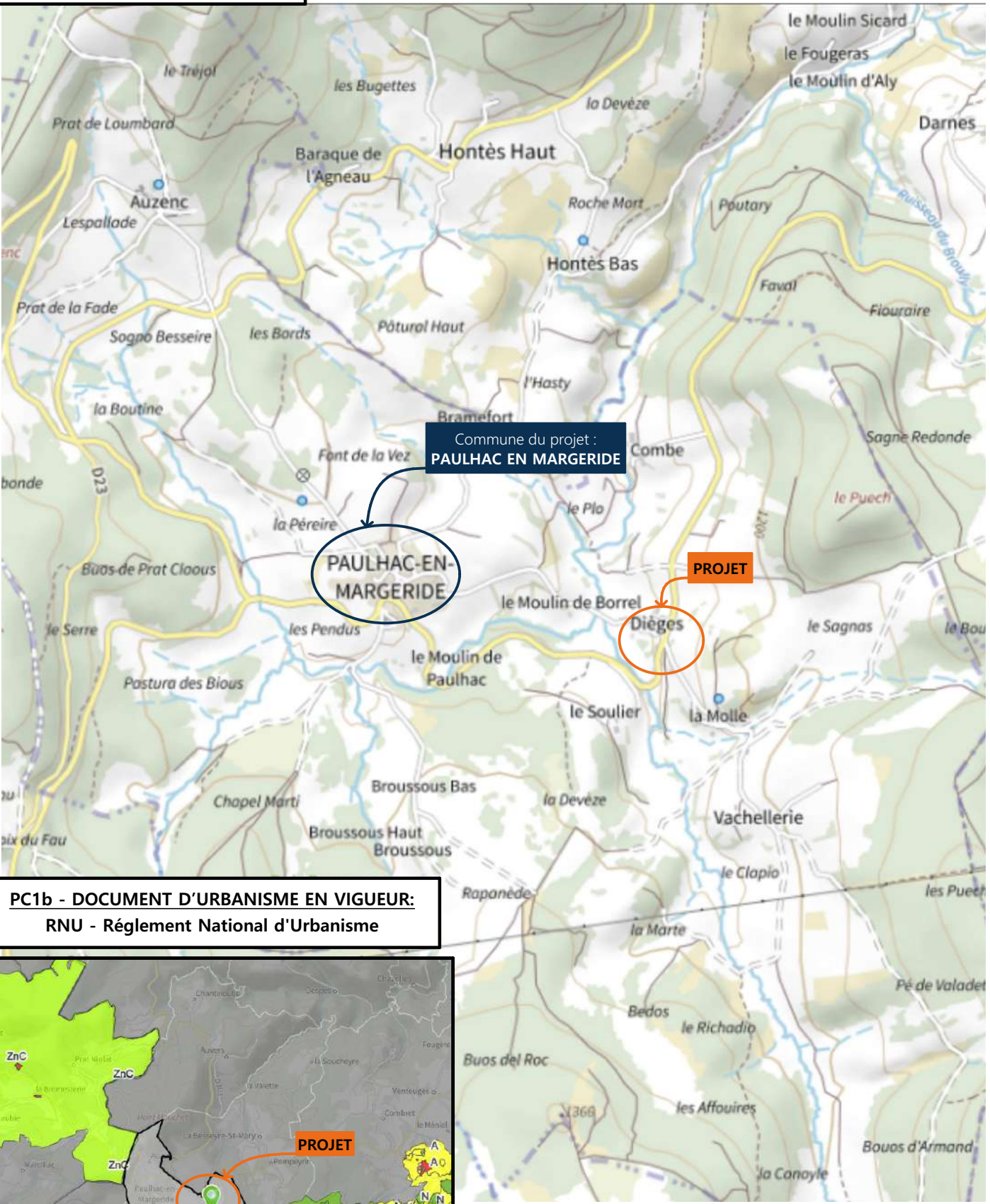
N° Document:
PC01

N° de page:
1/6

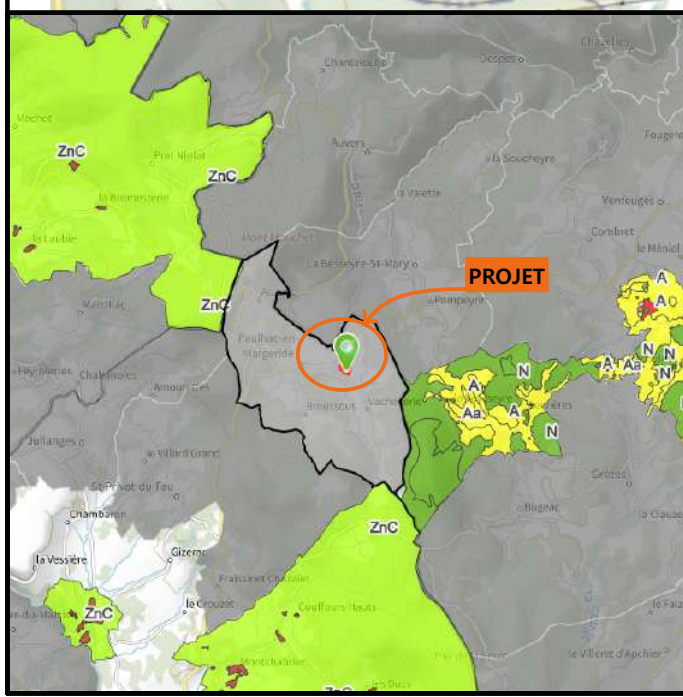
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

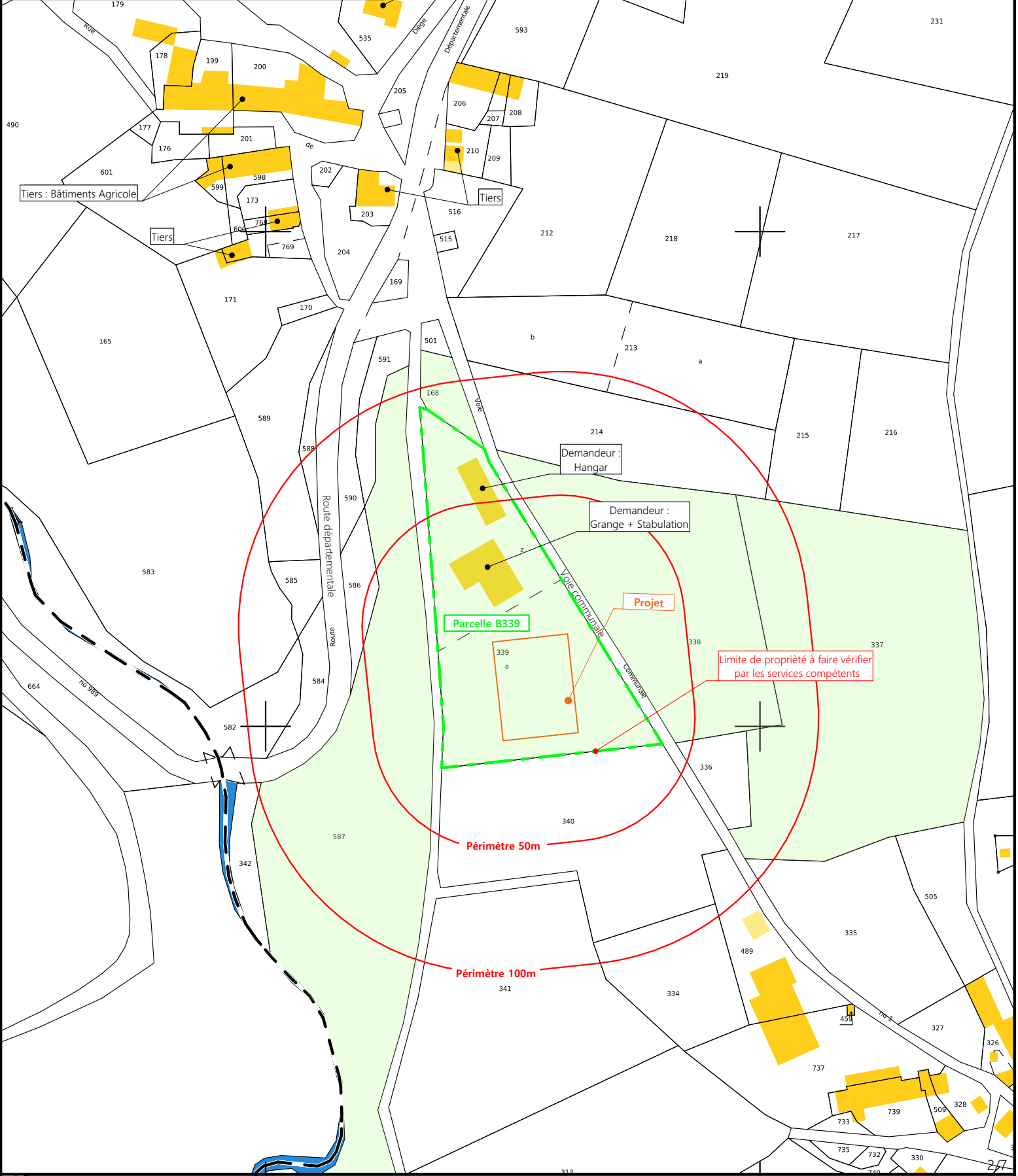
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
RNU - Règlement National d'Urbanisme



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département de la LOZERE
Commune du projet : 48140 PAULHAC EN MARGERIDE
Section B, parcelle n°339 (7240 m²)



N° Client: 482306

Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de vaches allaitantes				Dessiné par: Marion ARMANDET	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
Maitre d'ouvrage: M. LEBRAT Jérémie		Adresse du projet : Dièges 48140 PAULHAC EN MARGERIDE			
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC1a,b,c	Éch: Variée		
		St-Flour, le 23/10/2023		Architecte : Audrey ESCOT	

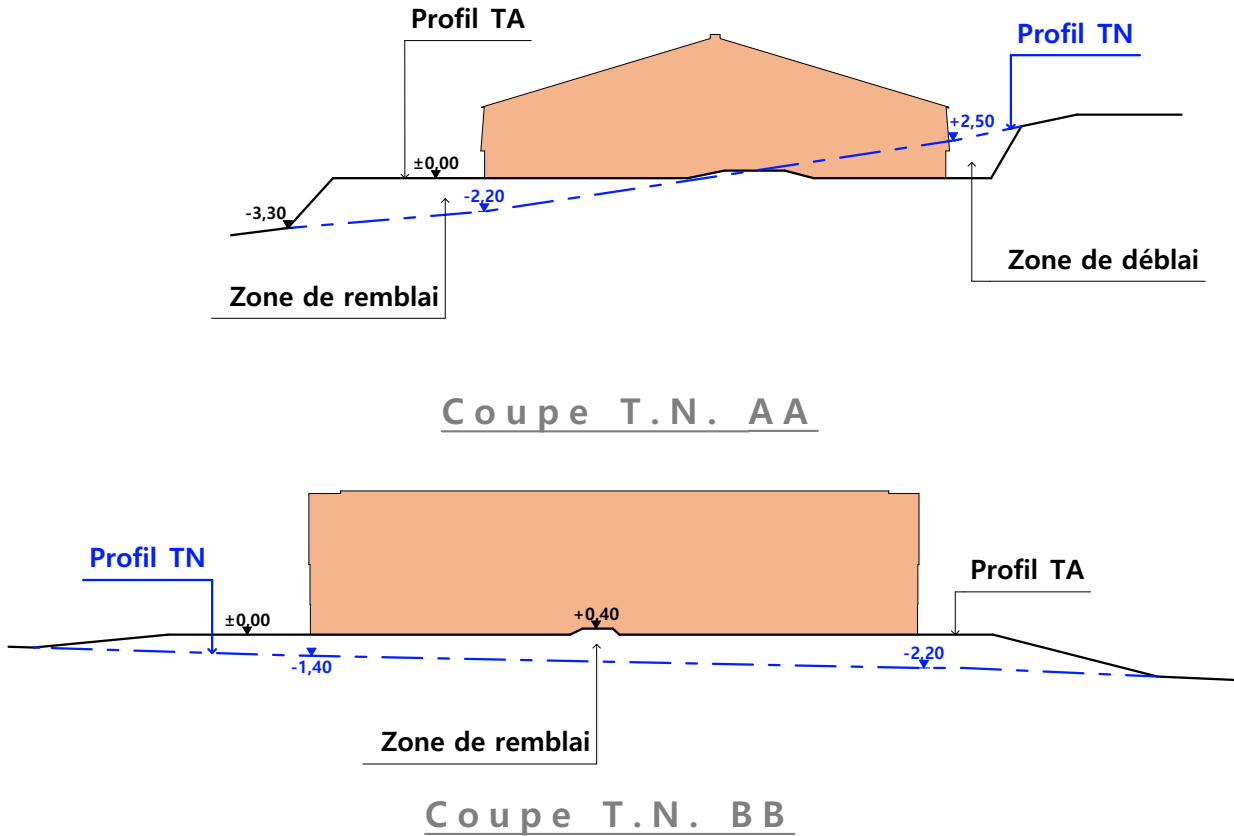


Commune du projet : 48140 PAULHAC EN MARGERIDE Section B, parcelle n°339 (7240 m²)	Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel ▶ Accès existant ▶ Accès à créer	Le niveau +0,00 correspond au niveau fini de l'aire paillée projetée. Surface d'emprise au sol créée : 1247 m² Surface de plancher créée : 1190 m²	Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de vaches allaitantes			Dessiné par: Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre Architecte : Audrey ESCOT
			DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
Altitude : 1127 m	±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé		Maitre d'ouvrage: M. LEBRAT Jérémie		Adresse du projet : Diéges 48140 PAULHAC EN MARGERIDE		
			PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE		PC1a,b,c-5 Éch: 1:500 St-Flour, le 23/10/2023		

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté



PC4 - Notice descriptive

A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et reference(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « Diéges », sur la commune de PAULHAC EN MARGERIDE.

Parcelle(s) en propriété : 000 B 339 (7 240 m²), 000 B 168 (395 m²)

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 000 B 339

- Accès : Un chemin communale longe l’exploitation à l’ouest et en permet l’accès au nord de la parcelle.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100m, il n’y a que des bâtiments agricoles appartenant au demandeur.
- Point d’eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété :

La propriété est déjà occupée par deux bâtiments agricoles à usage de stabulation et de stockage.

- Topographie :

Le terrain est en pente. Le point haut est situé à l’est et le point bas à l’ouest.

- Raccordement existant : Les bâtiments existants sont déjà raccordés aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d’un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet :

Le projet de Monsieur LEBRAT Jérémie consiste à construire un bâtiment d’élevage pour le logement des vaches allaitantes et des jeunes bovins viandes.

- Implantation / Forme / Surface :

Ce projet représente une surface de 1230 m².

Il sera de plan rectangulaire couvert à 2 pans.

- Déblais / Remblais : le bâtiment sera implanté parallèlement à la pente pour limiter les mouvements de terre.
- Aménagement des abords :

La plateforme se fera en continuité de la cour existante.

- Accès :

L’accès à la parcelle ne sera pas modifié.

- Nécessité agricole :

Le projet permettra d’améliorer les conditions de logement des animaux et améliorer l’organisation du travail de l’éleveur.

- ICPE/RSD : RSD
- Effluents :

Les bovins seront logées dans une stabulation libre semi-paillée, c’est-à-dire une partie sur aire-paillée en litière accumulée et un couloir d’exercice devant l’auge sur caillebotis. Le fumier compact pailleux de la litière accumulée sera curé une à deux fois par an pour être stocké sur les parcelles d’épandage selon les conditions réglementaires. Le lisier des couloirs d’exercice seront stockés dans la fosse à lisier de 500 m3 sous les caillebotis.

- Réseaux / Traitement EP :

Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux réseaux communaux via les bâtiments déjà présents et alimentés sur l’exploitation. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

- Matériaux :

Les matériaux et teinte choisies sont :

Structure : Métallique grise

Façades : bardage métallique RAL 1019. Le bardage décalé en biais sera en polycarbonate translucide. Des translucides de largeur standard seront également installés en pignon.

Les soubassements seront en béton brut.

Menuiseries : Portes coulissantes : aspect identique au bardage RAL 1019 (+ translucides en partie haute pour les portes en pignon)

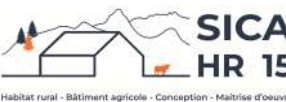
Portes sectionnelles : RAL 1019

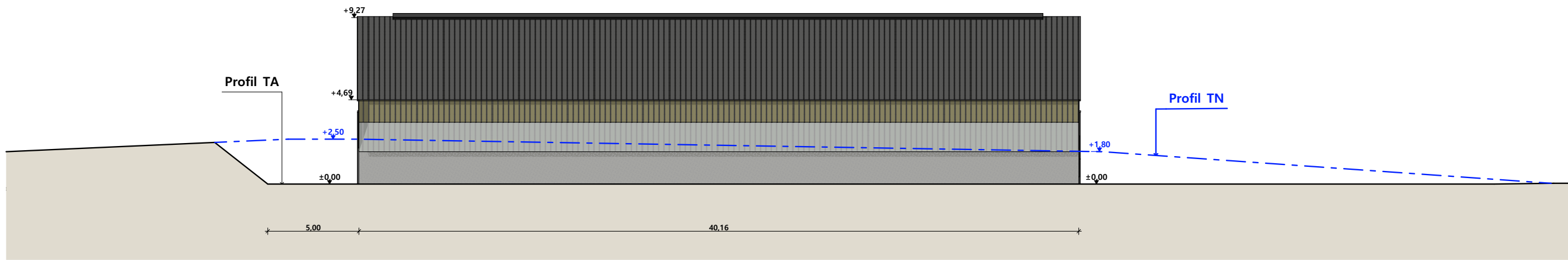
Couverture : tôles d’acier isolée RAL 7022

- Végétation : Les talus seront végétalisés afin de limiter l’impact visuel de la plateforme.

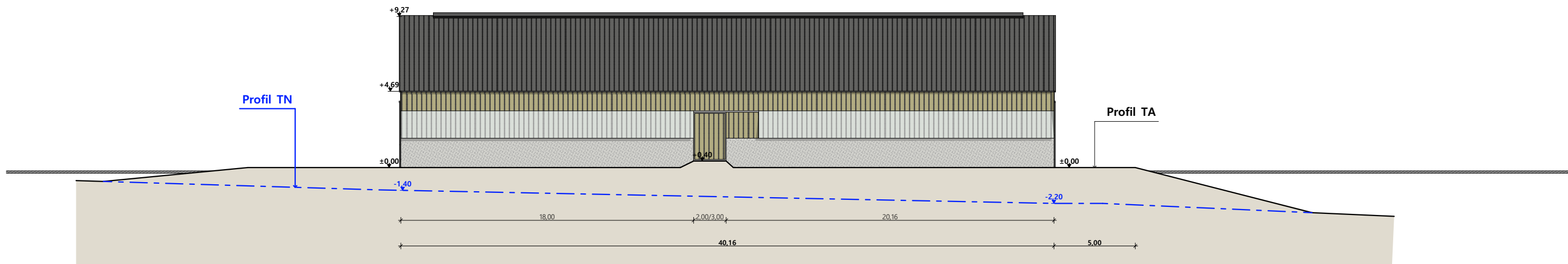
CONCLUSION

Le projet, tant dans sa volumétrie que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s’intégrer au mieux à son environnement.

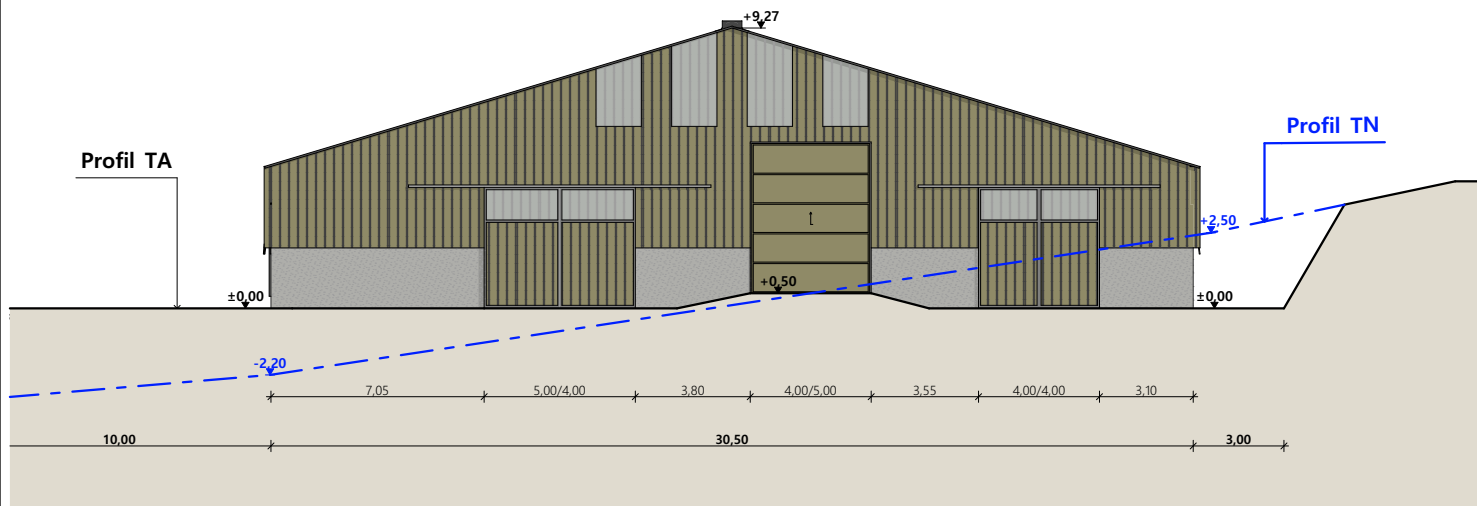
N° Client: 482306	Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de vaches allaitantes				Dessiné par: Marion ARMANDET	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	Maitre d'ouvrage: M. LEBRAT Jérémie		Adresse du projet : Diéges 48140 PAULHAC EN MARGERIDE			
	COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC1a,b,c	Éch: 1:500		
			St-Flour, le 23/10/2023			
Architecte : Audrey ESCOT						



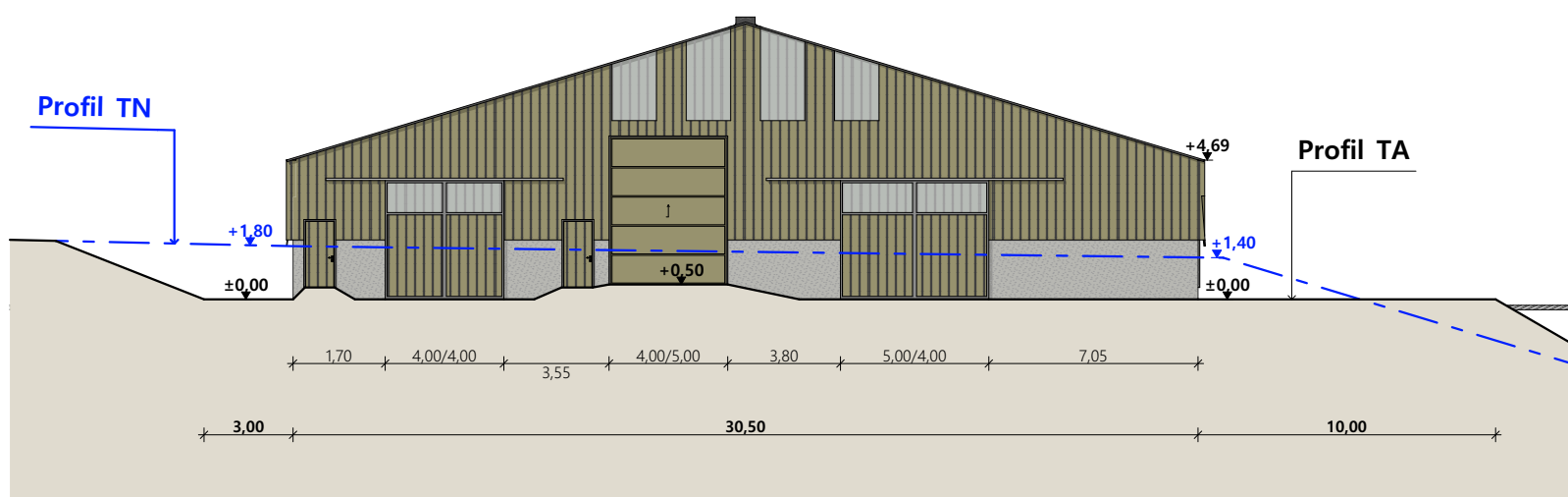
Façade Est



Façade Ouest



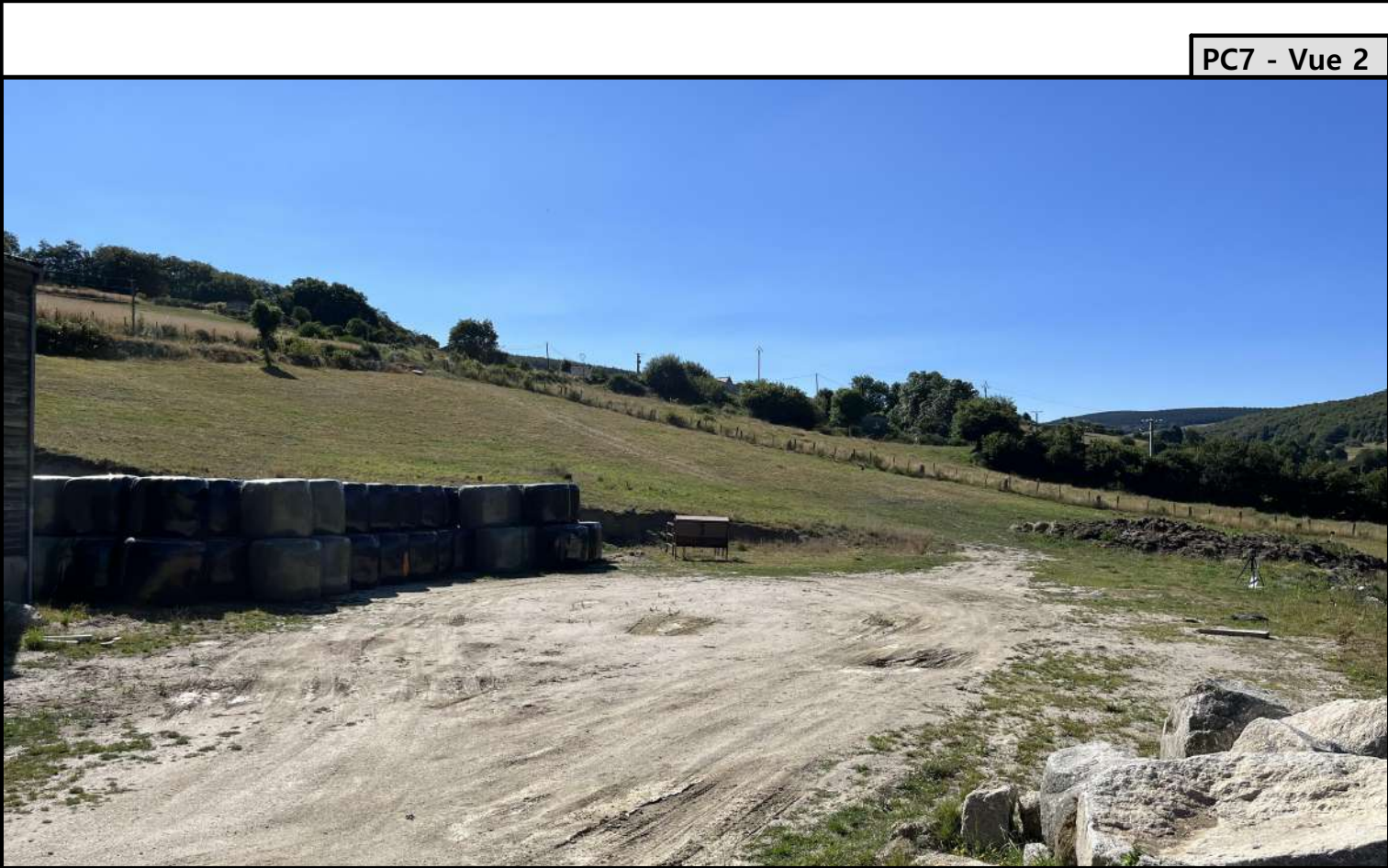
Façade Sud



Façade Nord

Matériaux du projet :

- Maçonnerie : - béton brut
- Bardage : - bas métallique RAL 7019
- translucide haut décalé 0.20m
- Menuiseries : - métallique RAL 7019 + translucides
- Charpente : - métallique gris sombre
- Couverture : - Bac acier isolé 40mm RAL 7022



PC7 - Vue 2



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



PC8 - Vue 3



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Localisation
du projet : **Diéges**
48140 PAULHAC EN MARGERIDE

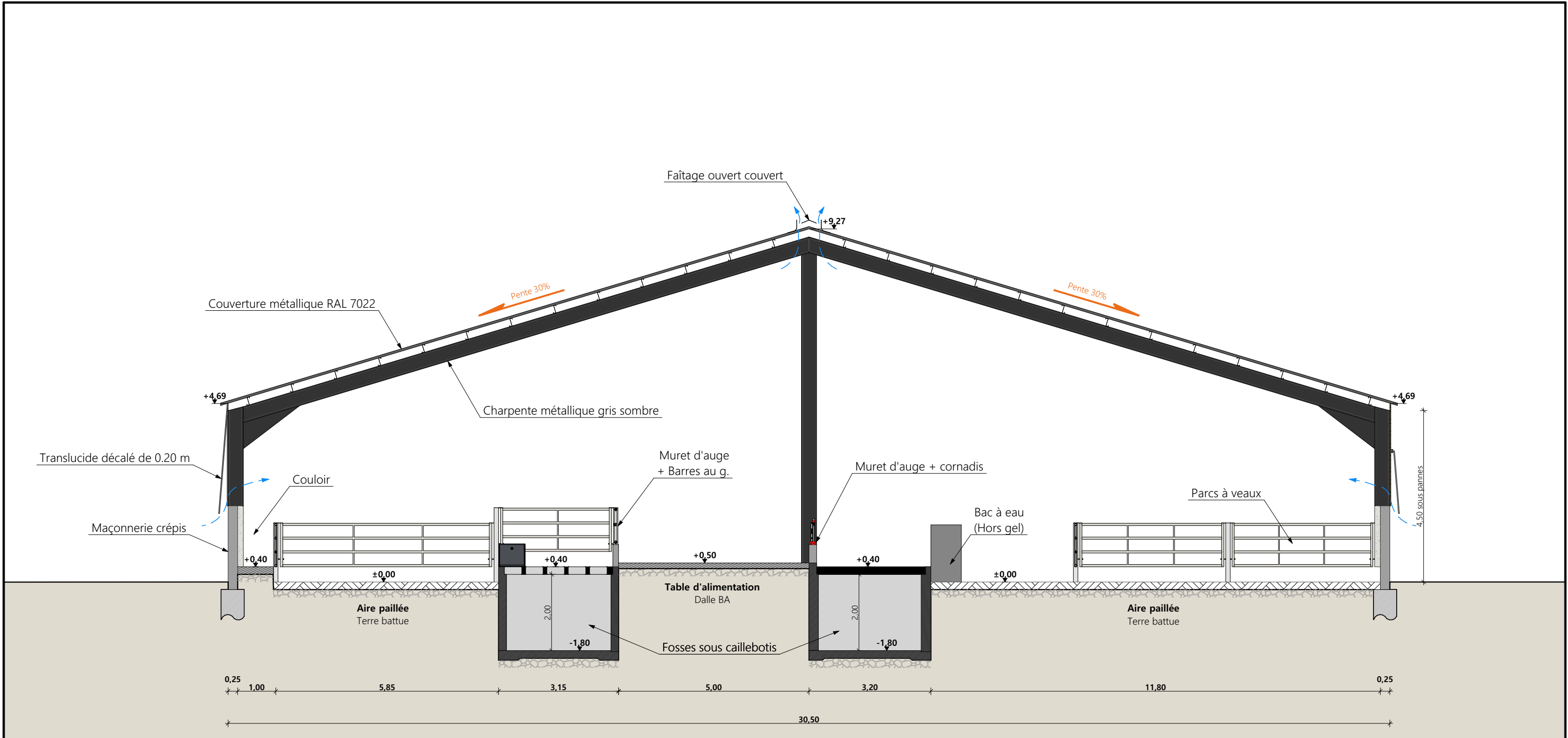
1- Construction d'une stabulation libre semi-paillée pour le logement de vaches allaitantes

A Saint-Flour, le 23/10/2023		
Dessiné par:		
Marion ARMANDET		
N° Client: 482306	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4

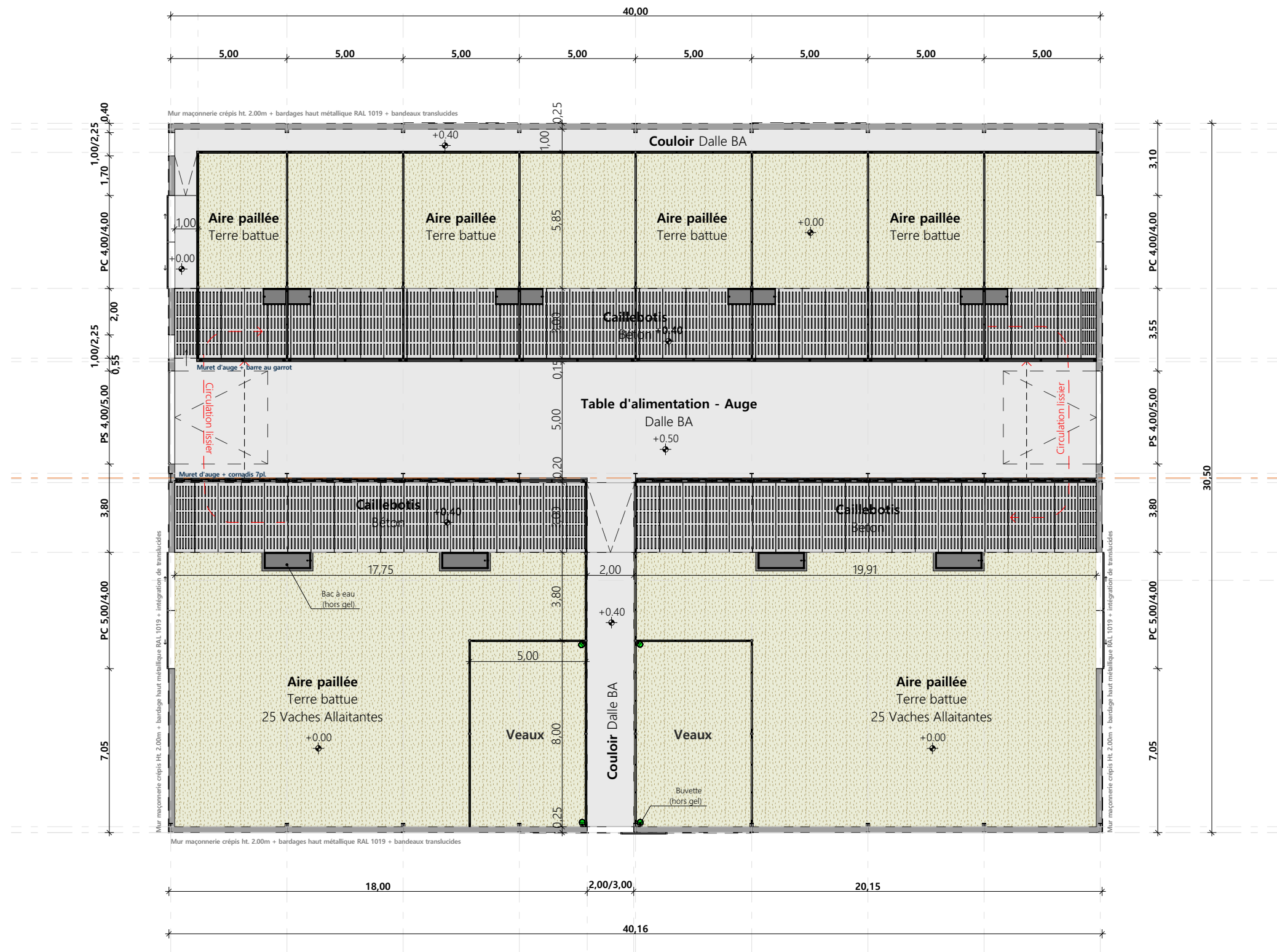
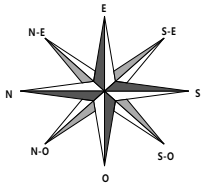
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

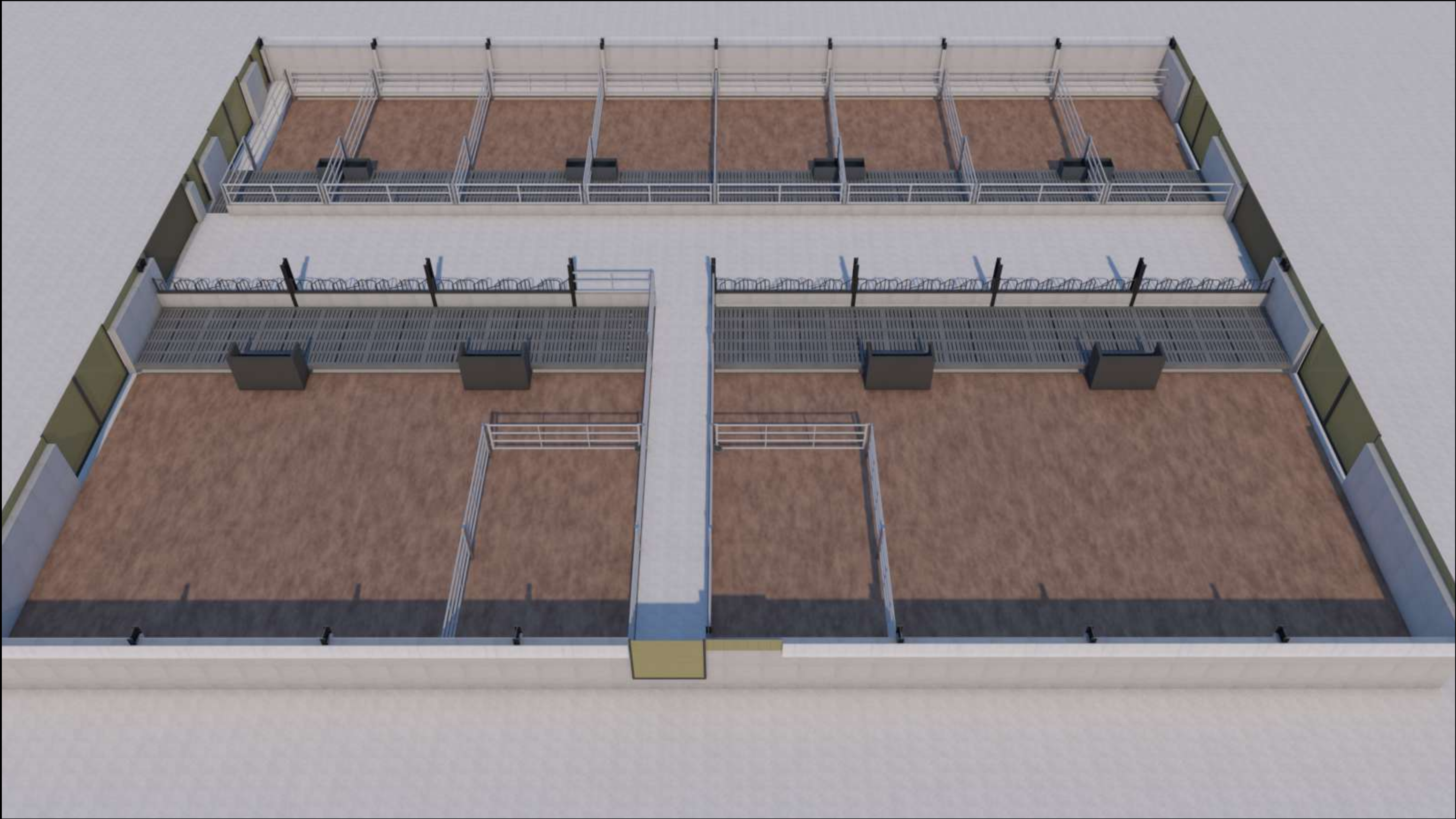
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	23/10/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Coupe AA





Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de vaches allaitantes					 CHAMBRE D'AGRICULTURE LOZÈRE
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par: Marion ARMANDET		
Maître d'ouvrage: M. LEBRAT Jérémie - Diéges 48140 PAULHAC EN MARGERIDE			Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRÉ		
PERSPECTIVES		DET3	Éch: sans		
		St-Flour, le 23/10/2023.			